

fournirait 10 millions de dollars. J'aimerais savoir pourquoi le ministre crée une caisse d'assurance qui servira au gouvernement à garantir les prêts consentis aux fabricants, soit par des prêteurs approuvés par le gouvernement, soit directement par le gouvernement lui-même. Pourquoi faut-il que le gouvernement agisse comme prêteur de dernier ressort pour aider les fabricants? Ne peuvent-ils aller à la banque et à d'autres institutions de prêt et faire eux-mêmes les arrangements nécessaires à cause de la négociation Kennedy et des changements qu'elle entraînera, sans compter sur le gouvernement pour assurer ces prêts.

Pourquoi les banques, qui ont montré d'énormes profits depuis quelques années—la courbe est demeurée ascendante—ne prennent-elles pas elles-mêmes une part de risque à ce sujet? Pourquoi leurs prêts devraient-ils être assurés par le gouvernement? En effet, cela signifie que si un fabricant ne peut continuer ses remboursements le gouvernement interviendra. En pareil cas, il lui en coûtera certainement plus que le dollar prévu par les crédits supplémentaires.

D'après le ministre, combien coûtera ce programme? Je sais, d'après l'article en cause, que les prêts continueront pendant cinq ans. Une extrapolation du coût du programme devrait être effectuée par les fonctionnaires grassement payés du ministre qui sont toujours prêts à l'orienter et à l'aider quant à ces problèmes. Le ministre devrait nous dire quel sera le coût réel du programme.

Le ministre devrait également faire une déclaration au sujet des taux d'intérêt que les banques et les institutions de crédit seront autorisées à réclamer pour ces prêts. Le prêteur de dernier ressort sera le gouvernement, un peu comme il en est de la Banque d'expansion industrielle. Nous savons, en effet, que celle-ci est le prêteur de dernier ressort pour les industries qui ne peuvent emprunter directement aux banques à charte. Ses taux sont un peu plus élevés que ceux des banques. Le ministre devrait assurément imposer un certain plafond aux taux d'intérêt que les banques seront autorisées à percevoir sur les prêts garantis par le gouvernement. J'estime que nous avons droit à une réponse.

Lorsqu'il a comparu devant le comité, le ministre a fait un rapport très enthousiaste sur tous les avantages que vaudra la négociation Kennedy aux fabricants canadiens. Le ministre a semé les encouragements à la volée pour les fabricants, mais il a oublié de dire

[M. Gilbert.]

que le gouvernement a porté un jugement de valeur et qu'il va s'en remettre aux progrès de l'industrie secondaire, au grand détriment des fabricants canadiens dans l'accroissement des exportations. C'est là un point qu'il n'a pas vraiment développé dans son rapport au comité.

Le ministre devrait nous éclairer sur une autre question et nous dire s'il a l'intention, même à ce stade avancé, d'étudier les prestations d'aide de transition (PAT) que certaines industries ont touchées quand l'Accord canado-américain sur l'automobile est survenu. Je pense qu'il devrait nous dire pourquoi le programme PAT ne s'applique pas à la négociation Kennedy pour la main-d'œuvre. Quand on songe au traitement mesquin qu'on a infligé aux travailleurs par suite de ces négociations, le moins que le ministre et le gouvernement puissent faire c'est d'établir un programme PAT pour aider les travailleurs qui auront à souffrir de la négociation Kennedy.

Voilà quelques-uns des problèmes que le ministre devrait régler. Quand je l'ai questionné à propos de l'Accord canado-américain sur l'automobile, il a, avec éloquence, vanté cet accord merveilleux. Il n'a toutefois pas dit grand'chose de la parité des prix découlant de la négociation Kennedy. J'aimerais entendre le ministre parler de cette politique.

Monsieur le président, il est dix heures. Peut-être le ministre aura-t-il besoin de la soirée pour préparer les réponses aux questions qu'on lui a posées.

M. le vice-président adjoint: Le crédit 30c est-il adopté?

Des voix: Adopté.

M. Peters: Dix heures.

L'hon. M. Drury: Monsieur le président, ce débat m'intéresse tellement que je suis disposé à le poursuivre, si nous pouvions convenir d'adopter les prévisions budgétaires ce soir. Poursuivons donc l'étude de ces prévisions budgétaires.

Des voix: Entendu.

M. Peters: Dix heures, monsieur le président.

Des voix: Obstruction.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides, qui sont adoptées.)